

Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques

Quarante-huitième session
Genève, 24 – 27 mars 2025

PROJET D'ORDRE DU JOUR

*établi par le Secrétariat**

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
Voir le présent document.
3. Élection d'un président et de deux vice-présidents pour la quarante-neuvième session du SCT

* Note du Secrétariat :

La session se déroulera dans un format hybride. Le programme de travail provisoire ci-après est envisagé :

24 mars 2025, 10 heures – 13 heures : points 1 à 4;

24 mars 2025, 15 heures – 18 heures : séance d'information sur les indications géographiques (La valeur des indications géographiques dans le monde);

25 mars 2025, 10 heures – 13 heures : points 5 et 6;

25 mars 2025, 15 heures – 18 heures : séance d'information sur les indications géographiques (La reconnaissance des indications géographiques en tant que droits valables dans les procédures de règlement des litiges relatifs aux noms de domaine : évolution récente et perspectives);

26 et 27 mars 2025, 10 heures – 13 heures et 15 heures – 18 heures : questions en suspens et points 7 et 8.

4. Dessins et modèles industriels

- Proposition actualisée présentée par les délégations du Canada, des États-Unis d'Amérique, d'Israël, du Japon, de la République de Corée, du Royaume-Uni et de l'Union européenne et de ses États membres relative à une recommandation commune concernant la protection des interfaces utilisateurs graphiques au titre des dessins ou modèles industriels
Voir le document SCT/44/6 Rev.4.
- Proposition du groupe des pays africains relative à la réalisation d'une étude sur l'incidence de la protection des interfaces utilisateurs graphiques à titre de dessin ou modèle sur l'innovation
Voir le document SCT/46/5.
- Informations actualisées des États membres concernant le Service d'accès numérique aux documents de priorité (DAS)

5. Marques

- Proposition révisée présentée par les délégations des Émirats arabes unis, de la Géorgie, de l'Indonésie, de l'Islande, de la Jamaïque, du Liechtenstein, de la Malaisie, du Mexique, de Monaco, du Pérou, du Sénégal et de la Suisse concernant des directives relatives à l'examen des marques composées, en tout ou en partie, d'un nom de pays ou d'un nom géographique d'importance nationale
Voir le document SCT/43/6 Rev.2.
- Proposition révisée présentée par la délégation de la Jamaïque portant sur une recommandation commune concernant des dispositions relatives à la protection des noms de pays
Voir le document SCT/43/9.
- Proposition présentée par les délégations du Brésil, des Émirats arabes unis, de la Géorgie, de l'Indonésie, de l'Islande, de la Jamaïque, du Liechtenstein, de la Malaisie, du Mexique, de Monaco, du Pérou, du Sénégal et de la Suisse concernant la protection des noms de pays et des noms géographiques d'importance nationale dans le système des noms de domaine (DNS)
Voir le document SCT/41/6 Rev.2.
- Informations actualisées sur les aspects du système des noms de domaine relatifs aux marques
Voir le document SCT/48/2.

6. Indications géographiques

7. Résumé présenté par le président

8. Clôture de la session

[Fin du document]